Bilan de mi-mandat de l'équipe municipale 2014-2017

2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020

Un mandat, une équipe, des projets

Edito

En 2014, vous nous accordiez votre confiance pour servir notre belle commune et tous ses habitants, responsabilité que nous prenons à cœur avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Beaucoup a été fait grâce à la mobilisation de tous, et en particulier du personnel municipal que je tiens à remercier. Afin de vous associer pleinement à la poursuite de l'action municipale, nous souhaitons aujourd'hui, en cette période de mi-mandat, vous rendre compte de l'état d'avancement des engagements que nous avions pris.

Force est de constater que le contexte dans lequel les élus locaux exercent leurs responsabilités est aujourd'hui difficile : désengagement de l'Etat, réduction de moyens dans les services publics, contexte financier des collectivités locales extrêmement contraint, besoins légitimes croissants de la population. Dure réalité à laquelle sont confrontés nos territoires qui rend notre action pour le service public local particulièrement complexe. Aussi, nous devons sans cesse redoubler d'efforts et d'imagination pour apporter de vraies réponses à vos justes attentes tout en conservant une fiscalité et une dette mesurées.

Lorsqu'on porte un regard sur les réalisations de notre équipe, les faits parlent d'eux-mêmes. Nous avons déjà tenu une grande part de notre programme de 2014. Parmi les nombreux exemples que vous retrouverez dans ce compte-rendu, citons, de façon non exhaustive, l'extension progressive de notre groupe scolaire avec des réaménagements de locaux dédiés à la restauration et aux accueils de loisirs. Nous menons des actions pour le bien-être des enfants et de la jeunesse : le City Park tant attendu vient d'être inauguré.

Toutes nos actions sont menées pour :

- Une commune solidaire. Grâce à l'action du CCAS, ni ses aînés ni les personnes en difficulté ou handicapées ne sont oubliées.
- Un village sécurisé pour les piétons et les cyclistes,
- Une commune qui maîtrise son urbanisme, améliore son bâti et embellit ses espaces verts,
- Nous agissons pour une qualité de vie et la sécurité de ses citoyens, le dynamisme de sa vie associative, le développement durable, la modernisation et l'informatisation des équipements et services, etc.

A ces multiples actions s'ajoutent celles rendues possibles grâce à notre appartenance à la Communauté de Communes Save & Garonne et des Côteaux de Cadours : aménagement de la place de la République, déclinaison de l'agenda 21, projet de ZAC, importants travaux de voirie et de réfection des trottoirs, etc.

Ce travail considérable déjà mené pour tous, se poursuit aujourd'hui avec la même détermination et toujours à l'écoute de vos préoccupations.

Beaucoup reste encore à faire comme les nouveaux locaux à destination du CCAS, et du Centre social, la salle multiculturelle, la halle couverte, etc. Cette mission à votre service, nous la remplissons avec et pour vous, afin de continuer à faire de Merville, une ville pour tous, où il fait bon vivre.

Chantal AYGAT

Maire de Merville

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHANTAL AYGAT | **CONCEPTION-GRAPHISME-MAQUETTE :** THIERRY VIGNOLLES | **CONTRIBUTIONS :** Adjoints au Maire - Conseillers muncipaux et délégués - Agents communaux | **ILLUSTRATIONS :** Mairie de Merville | **Septembre 2017**

Sommaire

4 Urbanisme / Assainissement / Voirie / Fossés

8 Affaires scolaires / Enfance et Jeunesse / CME-CMJ

12 Communication / Informatique / Réseaux

14 Aménagement / Travaux / Sécurité / ERP

18 Développement économique / Commerce / Artisanat

20 Vie locale / Associative / Culturelle et Sportive

22 Politique Sociale / CME/CMJ / Démocratie

24 Environnement / Développement Durable / Embellissement / Agriculture / Vie Rurale

28 Contrôle de gestion / Économie /

31 Agenda 21 / Plan pluriannuel

34 Communauté de Communes Save & Garonne et Coteaux de Cadours

URBANISME / ASSAINISSEMENT / VOIRIE / FOSSÉS

PLU - Permis de Construire - Aménagement du territoire - Schéma directeur - Entretien - Règlement Assainissement - Service Technique

Patricia Ogrodnik
Jean-Luc Fourquet
Daniel Cadamuro

PLU - Plan Local d'Urbanisme

Après la modification simple de juin 2014, qui réajuste notamment un droit à construire dans les zones NH (Naturel Habitable) et UX (zone à vocation économique), mais aussi l'ouverture à la construction de la zone de Lartigue pour les projets et les besoins d'ordre public : écoles, collèges, complexes sportifs, nous sommes amenés en 2017 à réviser le P.L.U. Dans le 2ème semestre 2017 un Bureau d'Etude Urbaniste accompagnera la commune dans les différentes démarches.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document fondateur pour notre commune. Son objectif est de définir les grandes lignes du développement futur de la commune : zones d'activités, zones d'habitat, tracés de voirie, futur quartier, assainissement collectif... Un équilibre parfait est exigé pour son élaboration en tenant compte des directives du SCOT (Syndicat Communal d'Orientation Territoriale). Le schéma directeur et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) seront donc révisés. Des travaux de concertation avec nos partenaires et nos administrés seront nécessaires et se dérouleront à partir de janvier 2018.

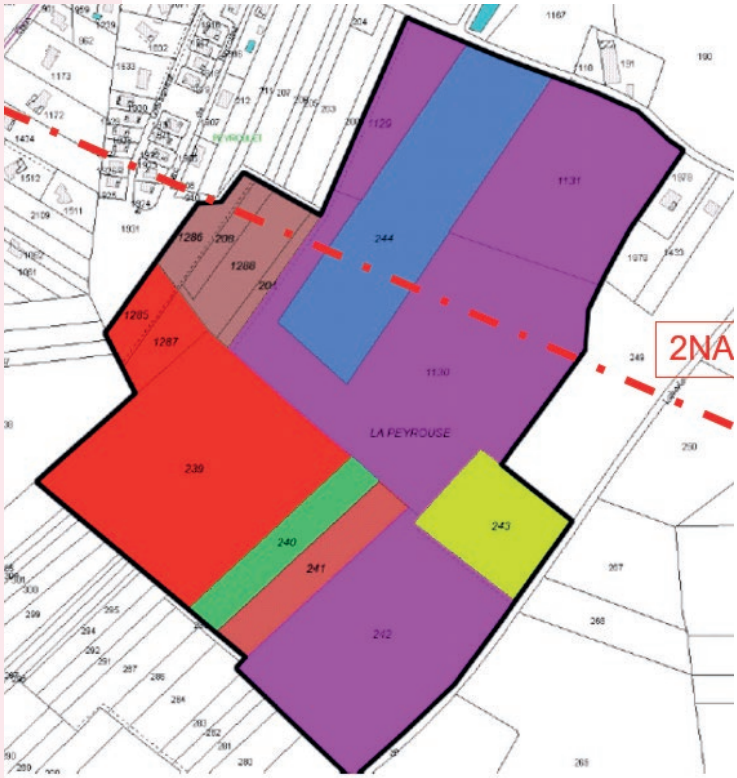

La zone de Lartigue. Réserve foncière de 17 hectares

Une programmation étudiée sur notre zonage indique une moyenne de 152 logements/an depuis 2011 qui apporterait 456 habitants/année. C'est 103 permis de construire en 2012, 73 en 2013, 76 en 2014, 90 en 2015, 75 en 2016 et à la mi-année 2017 : 45 permis déjà délivrés. En deça de la prospection, nous atteignons en janvier 2016 le nombre de 5320 habitants, alors que la projection devait nous amener à 5856 habitants.

Madame le Maire et le Conseil Municipal attachent un grand intérêt aux droits des sols en matière de construction et négocient avec les aménageurs pour la réalisation de programmes cohérents.

Malgré la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), qui a modifié les règles permettant ainsi un accroissement significatif des constructions (jusqu'à 5 fois plus que prévu dans le PLU), nous avons su maîtriser par la négociation l'arrivée de nouvelles constructions.

Le SCOT Nord Toulousain, a pris en charge l'accompagnement des communes et communautés de communes pour l'élaboration du PLAET (Plan Local Air Energie Territorial) qui est imposé par cette loi ALUR à l'ensemble du territoire pour le 31 décembre 2018.

Nous pouvons nous féliciter de la démarche sociale de la commune avec l'obligation à chaque lotisseur d'implanter un programme social et mixte à partir de la 5ème habitation.

Enfin, nos acquisitions foncières dans la Zone de Lartigue nous permettent de voir l'avenir avec 17 hectares achetés.

Sauveur Gibilaro - René Bégué - Katia Zanetti - Béatrice Marty - Valérie Habire - François Gauthier - Christophe Feuillade - Marie-Thérèse Treccani - Danielle Bénac

Poursuite des orientations inscrites dans le PADD :

- L'assainissement de la rue du Boulodrome a eu lieu avec l'amélioration de l'eau potable et en assainissant les problèmes d'infiltration d'eau sur notre plus ancien bâtiment : l'église Saint-Saturnin.

A partir de 2017 en collaboration avec le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) et pour les 5 prochaines années, nous poursuivrons la mise en place du réseau assainissement collectif pour une prolongation route de Larra, route d'Aussonne et route de Très Caps.

La station de proximité Durous, située dans un secteur éloigné du village (de 200 équivalent habitants) réalisée avec un traitement innovant dans les années 2000 (filtres plantés de roseaux) ne donne pas satisfaction et reste en charge alors qu'elle n'est pas saturée par le nombre de logements raccordés. Les études en cours devraient nous obliger à étudier le raccordement de cette zone en direct avec la station principale de la commune.

- En matière de voirie, nous avons pu réaliser les programmes « pool routier » en compétence déléguée à la Communauté de Communes Save & Garonne et Côteaux de Cadours pour la rue du Boulodrome, la rue Saint Jean, la rue du bois de Beillard, le chemin de la Cuco, le chemin du Juge, l'impasse de Cazevieille, le chemin de Mijane, le chemin de Laffage. Mais également le parking devant les écoles en réaménageant l'entrée du Stade De Beaumont. En 2017 les voiries des abords de la place de la République seront réalisées avec une place refaite à neuf : des plateaux traversants reliant la place à la mairie et la mise en conformité des accès pour les personnes à mobilité réduite sur ce secteur. En suivant, nous réaliserons la route de Guinot. Déjà au stade des études, en prévision pour 2020, nous réaliserons la voirie du chemin de Lartigue (une fois tous les programmes achevés) avec la mise en place de trottoirs pour favoriser la circulation de la future « Zone d'aménagement de Lartigue » où nous nous orientons pour l'implantation d'une future école et d'équipements sportifs.

- Le carrefour de la RD 17 / RD 87A sera réalisé pour fin 2018 par le Conseil Départemental. Il se situera à l'intersection de route de Larra et la route de Montaigut.

- Nous avons réalisés également des **programmes trottoirs** (1 par an autorisé), d'abord aux écoles vers la crèche, puis devant l'entrée de l'école maternelle avec le réaménagement pour les personnes à mobilité réduite. Les trottoirs du lotissement les Erables ont été réalisés. Les prochaines études sont menées pour l'accès de la rue des Pyrénées au chemin de Mijane et pour le chemin de Lartigue.

Rénovation des trottoirs devant le cimetière dans le cadre des travaux de la place de la République

- Des **aménagements routiers** permettant la mise en sécurité des usagers sont visibles par la pose de radars route de l'Hippodrome puis route de la Côte-Rouge. Des « gendarmes couchés » permettent le ralentissement des automobilistes au chemin du Juge, route des Trés-Caps et prochainement route de Larra. Un radar fixe devrait voir le jour d'ici 2020 sur la route des Platanes avec le concours du Conseil Départemental. Mais également des réflexions sur l'usage des voiries comme la mise en place du sens unique chemin du Moulin. L'aspect sécuritaire interpelle l'ensemble des élus qui étudient les aménagements sur le Bourrelier, le centre-bourg afin de favoriser tous les utilisateurs.

- Enfin des programmes de **pistes cyclables et cheminement doux** sont dessinés sur l'ensemble des communes. Il est aujourd'hui possible de se rendre en vélo à l'école. Le programme n'est pas terminé et sera poursuivi. Ces programmes sont réalisés selon un schéma directeur tenu par la Communauté de Communes.

URBANISME / ASSAINISSEMENT / VOIRIE / FOSSÉS

Bâtiments - Services Techniques

Nous comptons aujourd'hui un grand nombre de lotissements. Depuis 2014 nous avons repris dans le domaine public les lotissements suivants :

- Le Peyroulet
- Le Moulin du Juge
- Lartigue
- Le Clos des Amandiers
- Laffage
- La Bruio
- Les Téoulets et le Soulan des Téoulets

D'ici 2020, les programmes liés aux permis d'aménager : « Grand Borde », « les Jardins du Château », « l'Enclos », « Capmas » seront terminés. Plusieurs petits programmes de 4 lots sont en cours de réalisation sur l'ensemble de la commune.

Le service technique de la commune entretient tous les espaces verts des lotissements ayant été repris. La propreté et l'entretien des espaces communs sur tout le périmètre de la commune. Les agents réalisent des travaux aux écoles : jeux, installation de porte-manteaux, maintenance des locaux, peintures des bâtiments, réalisation des arceaux pour les vélos, embellissement du village par les plantations, entretien des bâtiments communaux (serrurerie, peinture, électricité) et des terrains de grand jeu.

Les agents ont réalisé, au bois de Bayler, la construction de nouveaux jeux tant convoités par les enfants et les parents. Le parc du bois de Bayler reste le lieu public le plus investi aujourd'hui par les administrés.

Dans les grands travaux réalisés :

- Préfabriqués de l'école maternelle.
- Préfabriqués pour l'ALAE et centre de loisirs.
- L'aubette de bus du cimetière.
- Les lignes de vies sur les bâtiments communaux et paratonnerre sur l'église.
- La peinture dans l'église avec le concours de M. Bidault.

La rampe d'accès de l'église aux personnes à mobilité réduite

La toute nouvelle place de la République

Réception des préfabriqués destinés aux activités périscolaires et associatives

Début des travaux de terrassement pour le City Park

Travaux de voirie, rue du Boulodrome

Rue du stade : travaux de voirie, trottoirs et stationnements

ZAC

La zone d'activités Ecopole de Merville, projet d'envergure pour le Nord Toulousain, doit répondre au développement économique du territoire, en cohérence avec un desserrement de l'activité économique de la métropole.

Cette ZAC a pour vocation :

- de créer un véritable lieu de vie et d'échange pour tous qui s'inscrit dans le projet global du territoire ;
- d'offrir les conditions foncières et immobilières adaptées à l'accueil de nouvelles entreprises ;
- de créer un parc d'activités éco-qualifié dédié, en partie, à la valorisation non alimentaire des productions agricoles végétales et de leurs co-produits mais également à l'éco construction, aéronautique et services ;
- d'attirer des entreprises à haute valeur ajoutée.

La qualité de l'aménagement de la zone est un point essentiel, il s'agit d'appliquer une démarche d'exemplarité environnementale dans la conception du projet, sa gestion et son animation en respectant une charte paysagère et environnementale et en privilégiant les modes de déplacements doux. Les lots seront de 3000 m² à 10000 m².

L'entrée de la ZAC actuelle de la Patte d'Oie

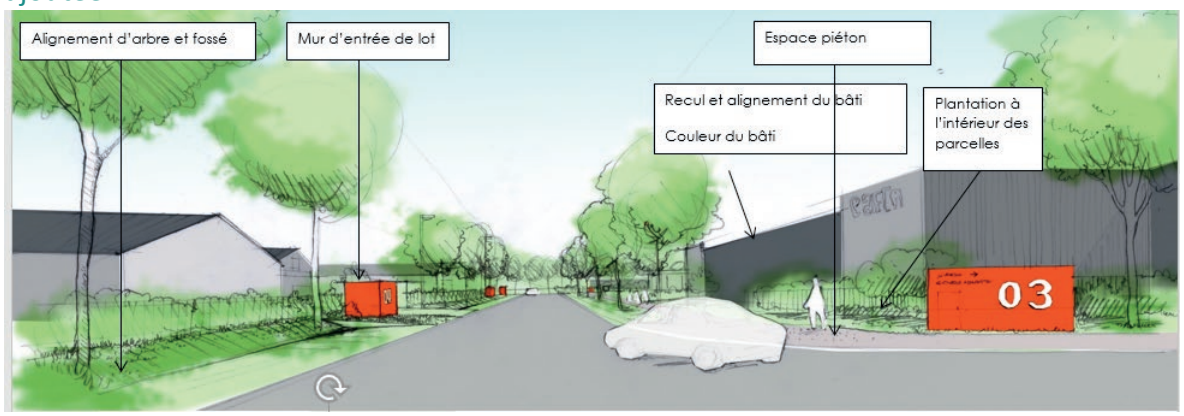

Les grandes étapes du projet

Création d'une Zone d'Aménagement Concertée de 25,8 hectares	**2014**
Concession à OPPIDEA pour dix ans	**2016**
Réalisation des études urbaines, opérationnelles et réglementaires	**2017**
Enquête publique	**2018**
Démarrage des travaux	**2019**
Installation des premières entreprises	**2020**

AFFAIRES SCOLAIRES / ENFANCE & JEUNESSE / CME/CMJ

Écoles maternelle et élémentaire - Conseil d'école - Cantine - Centre de loisirs - Temps activités périscolaires - Maison des Jeunes - Animations, projets - Animation du Conseil Municipal des enfants et des jeunes

Alexandrine Mouchet
Patrick Di Benedetto

Le groupe scolaire

Toutes ces dernières années, le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) a connu des évolutions plus ou moins importantes afin de faire face aux besoins dus à la croissance des effectifs scolarisés :

- **En 2014**, création de 2 nouvelles classes élémentaires avec un atelier et des sanitaires.

- **En 2017**, de nouveaux travaux ont été engagés durant les vacances d'été. Ces travaux concernent à la fois l'école maternelle et l'école primaire :

Pour l'**école maternelle** : nous procédons à l'agrandissement du restaurant scolaire qui pourra accueillir 128 enfants par service dès la rentrée 2017. Les 2 classes récupérées pour permettre cet agrandissement seront déplacées dans l'ancien bâtiment occupé à ce jour par le cycle 2 élémentaire.

Pour l'**école élémentaire** : nous procédons à la création d'un bâtiment modulaire comprenant : 5 classes avec 3 ateliers, un bureau, une infirmerie, un préau, 2 sanitaires et une cour supplémentaire avec des équipements sportifs.

Pour les **accueils ALAE** : en novembre 2016, un bâtiment modulaire de 87m² a été installé pour l'ALAE élémentaire. Et pour la rentrée 2017, création d'un espace de 236m² pour l'ALAE maternelle.

A côté de ces grands travaux, nous mettons tout en œuvre pour améliorer l'utilisation au quotidien des bâtiments existants comme par exemple : le renforcement de l'alarme incendie, la pose de stores enroulables aux fenêtres des dortoirs, la rénovation du bureau des professeurs et dernièrement nous avons effectué un audit énergétique pour apporter les meilleures réponses possibles.

La **cour de l'école** a elle aussi connu quelques changements avec la création de jeux peints au sol suite à une demande faite par les élèves. Comme vous pouvez le constater cela a apporté des couleurs.

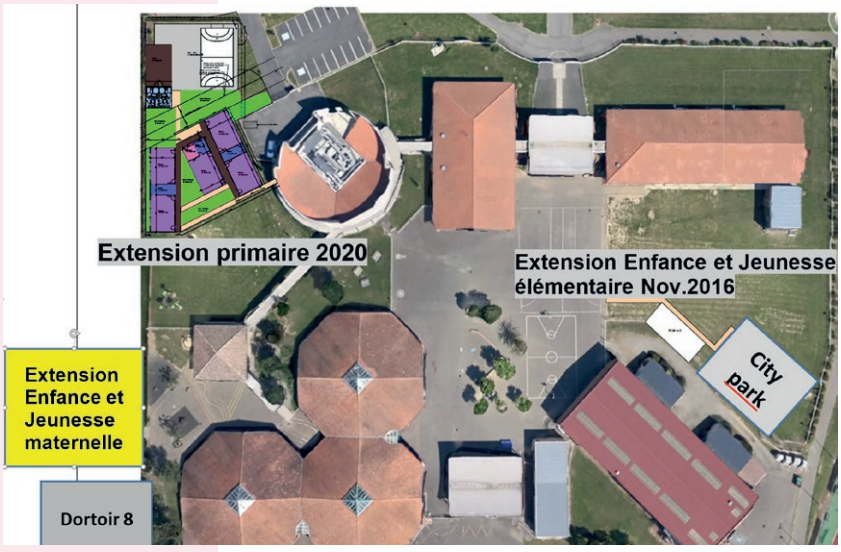

Patricia Ogrodnik - Thierry Vignolles - Sauveur Gibilaro - Monique Nicodémo-Simion - Nelly Auguste - Stéphanie Huillet - Jean-François Larroux - François Gauthier - Christophe Feuillade - Bernard Tagnères *(n'a pas souhaité apparaître en photo)*

Les Accueils de Loisir Associés à l'École

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL :

Avec la réforme des rythmes scolaires, les Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) ont connu des changements majeurs. Depuis 2015, nous avons notamment mis en place le Projet Éducatif Territorial (PEDT) sur le secteur enfance en partenariat avec le corps enseignant, parents d'élèves, associations, CAF et Jeunesse Sport afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Les principales orientations du PEDT sont :

Pour les enfants

- Répondre aux besoins des enfants (rythmes, repères et contenus d'activités).
- Assurer la disponibilité des enfants aux apprentissages (temps scolaires).

Pour les acteurs :

- Favoriser la continuité et la complémentarité des actions éducatives.
- Impliquer les familles et les enfants dans le processus d'élaboration et de suivi du PEDT (questionnaire distribué fin 2016).

Concernant l'environnement et les activités :

- Enrichir la plus-value éducative des temps périscolaires (qualité des accueils et diversité des contenus).
- Améliorer les conditions d'intervention (gestion des accueils périscolaires et continuité des projets).
- Maîtriser la fréquentation des accueils périscolaires, tout en favorisant l'égalité d'accès.
- Répondre aux besoins évolutifs de la population en matière d'accueil et d'activité péri-éducatifs.

Afin de répondre à ces orientations voici les actions mises en place :

- Fixer des horaires d'accueil, de départ et d'activité sur l'ensemble des temps périscolaires.
- Réviser les modalités d'inscription (forfait ½ journée sur le mercredi après-midi, fonctionnement à la séquence – et non au 1/4h comme prévu initialement – sur les accueils périscolaires).
- Facturation des absences injustifiées (ne relevant pas de raisons médicales).
- Mise à disposition de locaux dédiés aux temps périscolaires (400m² mis à disposition dès la rentrée 2017).
- Aménager des espaces partagés (école/ALAE) et réglementés, par des règles d'utilisation communes.
- Lisser les tarifs et réorganiser la grille des Quotients Familiaux (QF).
- Anticiper les effectifs scolaires et périscolaires sur les années futures.

Cet été 2017, le PEDT a été élargi au secteur Jeunesse (Maison des Jeunes). Une phase de diagnostic va être conduite avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs et institutionnels concernés.

Le CME-CMJ

Le CME-CMJ a fusionné pour former le C.M.E.J. À l'intérieur, deux commissions s'articulent autour de leur thématique respective :

1. Commission « Environnement » : les élus juniors travaillent sur la notion de gaspillage, notamment au niveau de la restauration scolaire. Ils aborderont prochainement une phase de diagnostic auprès des enfants et du personnel du groupe scolaire.

2. Commission « Loisirs » : les jeunes élus travaillent à l'amélioration et à l'embellissement du bois de Bayler. Après avoir abordé la réhabilitation de la mare, le groupe travaille à la mise en place de panneaux pédagogiques à destination des enfants, renseignant sur le nom des animaux présents, leurs habitats, les espèces végétales environnantes, etc. En parallèle, la commission s'apprête à soumettre au Conseil Municipal une proposition visant à aménager un parcours de vélo au sein du bois.

Les jeunes élus du CMEJ accompagnés de Nowam (animateur) et Patrick Di-Benedetto (Conseiller délégué à l'Enfance/Jeunesse) lors d'un Conseil Municipal

AFFAIRES SCOLAIRES / ENFANCE & JEUNESSE / CME/CMJ

LES EVENEMENTS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le Service Enfance Jeunesse propose tout le long de l'année différents évènements.

Du côté des ALAE maternelle et élémentaire

- La fête foraine depuis 2015
- Le carnaval des écoles

(Organisés en partenariat avec l'Association de Parents d'élèves).

- Merville Plage depuis 2012 organisé en partenariat avec Top Forme et l'évènement associatif "Bouge tes Idées" d'Amalgam.

Merville plage

- Fête de l'ALAE dès juin 2016.
- 1er CROSS de Merville en Mai 2017 avec les 2 écoles (maternelle et élémentaire).

Du côté de la Maison des Jeunes

- Création d'un clip vidéo nommé « Traces de silence » sur le thème du harcèlement scolaire (Avril 2016) en partenariat avec l'association AMALGAM.

La fête de l'ALAE

- Création d'un graff sur le club-house du foot de Merville représentant un joueur de foot et le logo du club de Merville.
- Participation à la 1ere édition de la foire des commerçants Mervillois.

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation de la Maison Des Jeunes propose différentes activités : pêche, activités sportives, débats, et des sorties le week-end comme par exemple accro branche, cinéma, etc.
Et depuis l'été 2015, la Maison des Jeunes reste ouverte durant l'été.

Le Dépoluthon

LE CENTRE DE LOISIRS LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

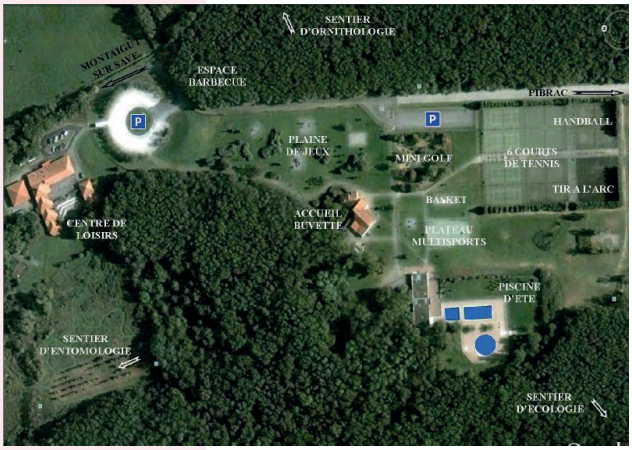

Pendant toute l'année, le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis après-midi et les vacances scolaires.

Depuis l'été 2015, nous avons fait le choix pour le bien-être des enfants de fermer le centre de loisirs de l'école au mois d'août, et les enfants sont accueillis au centre de loisirs de Bouconne qui présente de forts avantages : cadre agréable, tennis, piscine, etc.

Pour ne pas pénaliser les familles, nous avons fait de choix de mettre une navette entre Merville et le centre de loisirs de Bouconne.

EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Cette extension a demandé une collaboration étroite entre la Mairie et les différents acteurs (enseignants, parents d'élèves) afin de pouvoir répondre et correspondre au mieux des attentes de chacun.

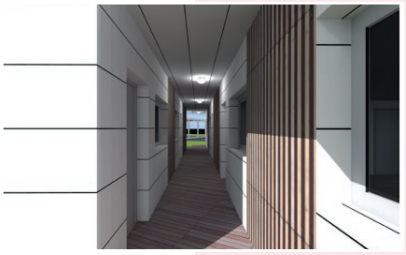

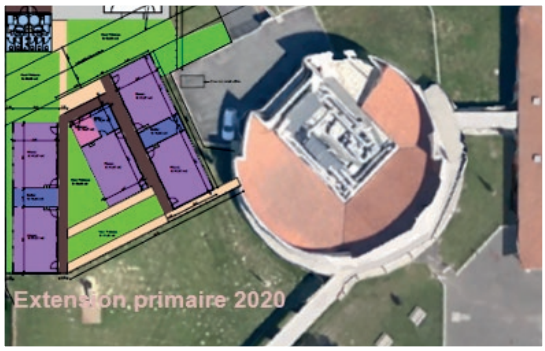

CITY PARK

- Le Conseil municipal des enfants a élaboré son «City Park » qui a été inauguré le samedi 7 octobre dernier. Son aménagement proche des écoles et des complexes sportifs y voit toute sa grandeur. Sa mutualisation avec les écoles, en temps scolaire, ALAE (centre de loisirs) et les « jeunes » est un projet de grande ampleur. C'est après près de 10 ans de discution qu'il a vu le jour.

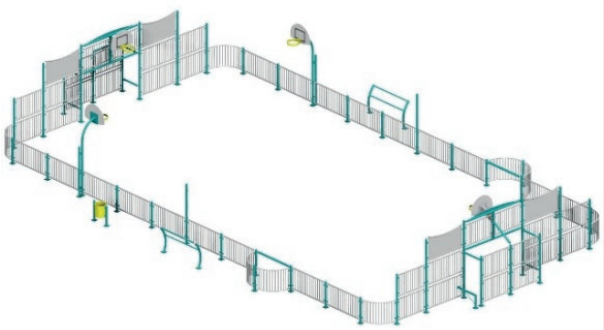

COMMUNICATION / INFORMATIQUE / RÉSEAUX

Outils de com - Site Internet et Extranet - Réseaux Sociaux - Informatique - Téléphonie et réseaux - Évènements - Comité de rédaction bulletins municipaux

Thierry Vignolles

COMMUNICATION

- Lancement de la **page Facebook communale** "Ville de Merville 31" - Plus de 500 abonnés en quelques mois. Publication de l'actualité "chaude" municipale mais également associative, culturelle et sportive.

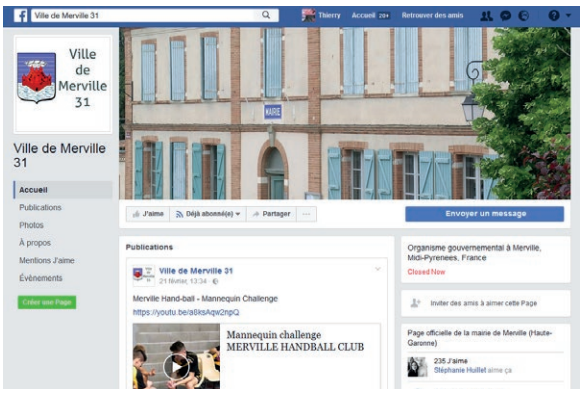

La page Facebook de la commune

- Refonte du **plan communal** permettant des modifications ultérieures réalisables par notre Service Communication.

- Installation d'un **nouveau panneau d'affichage lumineux** destiné à la publication de l'actualité "chaude" communale et associative.

- Création de **multiples supports de communication** en interne (affiches, banderoles, communication du SEJ, etc.).

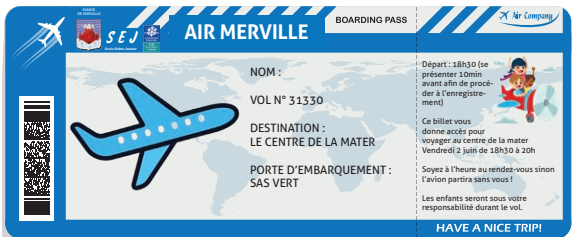

- Dynamisation du **site Internet** de la commune.

- Publication de **bulletins d'information communale** : 15 Merville Actualités (trimestriel) et 9 Merville Infos (mensuel).

- Nombreuses **mises à jour** de notre site Internet (2 à 3 fois par semaine).

- Mise à niveau de la **signalétique des commerces**, dans le cadre de l'OMPCA.

Jean-Luc Fourquet - Colette Bégué - Nelly Auguste - Joséphine Labayen-Remazeilles - Gilles Martin - Henri Hernould - Katia Zanetti - Valérie Habire - Marie-Thérèse Treccani - Philippe Pétro - Danielle Bénac

INFORMATIQUE

- Renouvellement de 10 ordinateurs du parc informatique agents + IMac Maison des Jeunes.
- Structuration du système d'information communal. Étude de la mise en commun des ressources informatiques.
- Mise en place d'une sauvegarde externalisée des données.
- Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs et acquisition des logiciels dédiés.
- Acquisition de 2 ordinateurs + connexion Internet pour le Temps d'Activités Périscolaires.
- Remplacement de l'IMac de la Maison des Jeunes.
- Remise à niveau complète du réseau Ecoles/Service technique/Affaires scolaires.

ECOLE NUMÉRIQUE

- Déploiement progressif de l'école numérique, 7 classes élémentaires équipées de systèmes mobiles (ordinateurs portables + vidéoprojecteurs + enceintes).
Un plan pluriannuel d'investissement a été établi.
- Dotation de vidéoprojecteurs bibliothèques élémentaire et maternelle.
- Déploiement d'un parc de 5 nouveaux copieurs couleur en réseau.

La salle informatique de l'école élémentaire

RÉSEAUX et TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Étude pour la mise en place d'un réseau de téléphonie IP assorti d'un réseau informatique privé permettant une interconnexion de tous les bâtiments et services communaux.
- Poursuite du maillage de réseau fibre communal. Liaison de l'hôtel de ville avec le futur CCAS et local Police Municipale. Préparation de la liaison hôtel de ville / écoles / service technique.
- Installation de 2 radars pédagogiques, route de l'Hippodrome et route de la Côte Rouge.

Le radar pédagogique de la Côte Rouge

AMENAGEMENT & TRAVAUX / SÉCURITÉ / ERP*

*Etablissement reçevant du public

Études des projets - Nouvelles voies/carrefours - Equipements - Entretien du patrimoine communal

Jean-Luc Fourquet

Gilles Martin

LE PÔLE MULTI-SERVICES

Les études démographiques prospectives ont été menées pour dimensionner les futurs équipements avec l'assistance du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Le programme d'un ambitieux « pôle multiservices » est défini ; il consiste en une salle multi-culturelle de 200 places avec scène et annexes, des salles associatives (qui viendront remplacer les salles de l'Espace Jouvion) , puis de nouveaux espaces Enfance et Jeunesse et enfin une halle couverte multi-fonctions.

Si la vente de l'Espace Jouvion se fait comme espérée, la salle culturelle pourrait être livrée fin 2019.

Les premières phases seront lancées durant ce mandat et l'esquisse servira de ligne directrice aux mandats futurs pour un développement cohérent.

Phases du pôle multiservices

Phase 1 a : centre social /CCAS (place de la République)	**Investissement CCAS**
Phase 1 b : salles à vocation sociales (associatives)	**Investissement CCAS**
Phase 2 a : salle multiculturelle	**Investissement mairie**
Phase 2 b : bibliothèque/extension mairie / foyer des jeunes	
Phase 3 : halle couverte	

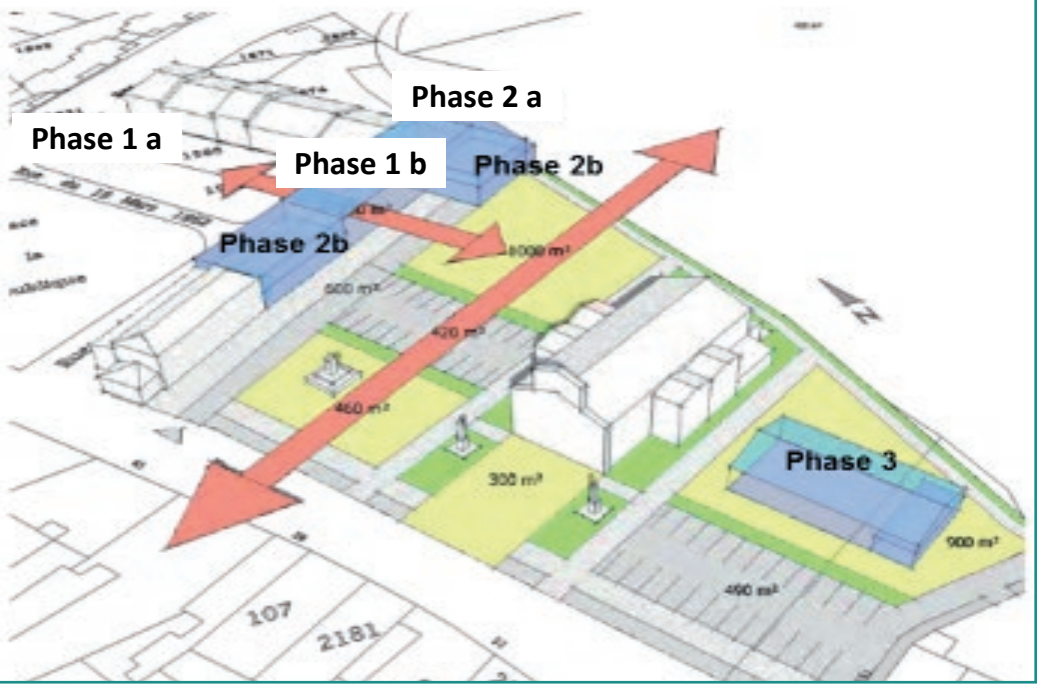

Patricia Ogrodnik - Thierry Vignolles - Sauveur Gibilaro - Patrick Di Benedetto - René Bégué - Béatrice Marty - Valérie Habire - Jean-François Larroux - Sylviane Gabez - Bernard Tagnères *(n'a pas souhaité apparaître en photo)*

Réaliser la phase 1a : le projet «CCAS / Centre social et Banque alimentaire».

Le projet social de la commune avait besoin de nouveaux locaux pour être visible de la population.

Après une esquisse d'implantation des locaux à la place de l'actuelle salle des fêtes, l'opportunité d'acquérir le local commercial de 300 m² place de la République permettra de réaliser notre projet à moindre coût.

L'inauguration de ces nouveaux locaux est prévue pour début 2018.

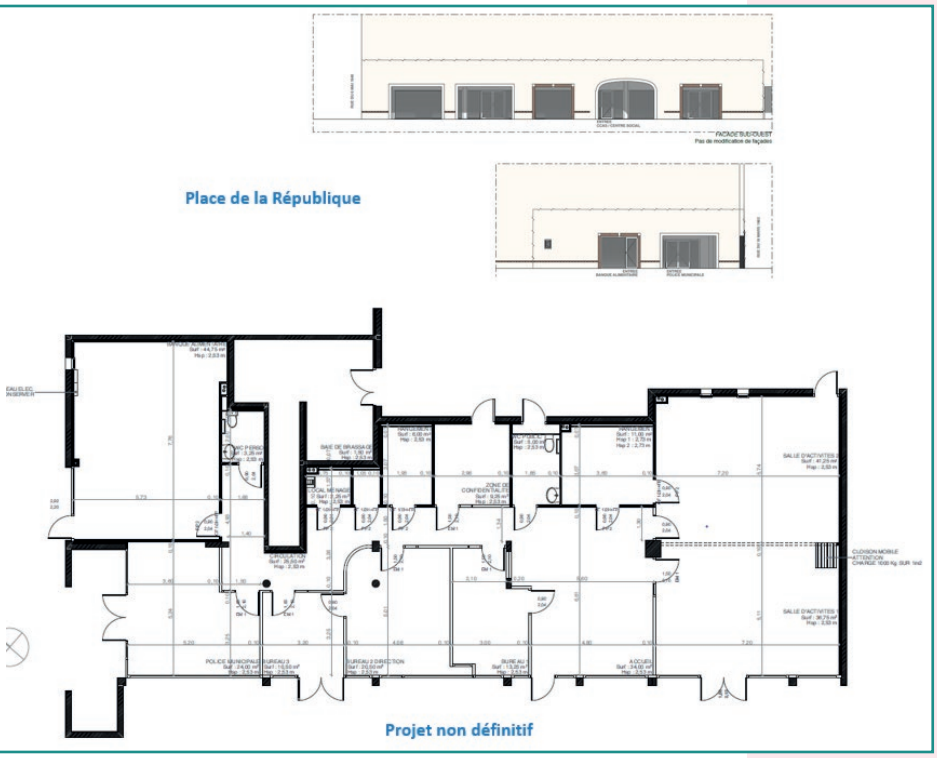

Lancer l'esquisse de la phase 1 b salles associatives et 2 a salle multi-culturelle.

L'implantation se fera dans le prolongement de la mairie, sur la place du 11 novembre 1918.

ETABLISSEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Aménagement place de la République

Après avoir subi de multiples dégradations liées à un usage intensif et aux détériorations de surface dues aux racines des arbres, le réaménagement total s'imposait.

La commune a défini les besoins à la Communauté des communes ayant délégation de compétence.

- Organiser et sécuriser l'espace pour les différents usagers (véhicules et piétons).
- Maintenir l'aspect convivial, propice aux échanges, aux rencontres ainsi qu'aux marchés et aux fêtes.
- Offrir une bonne capacité de stationnement.
- Sécuriser les carrefours afin de réduire la vitesse et favoriser les déplacements doux.
- Assurer la continuité des déplacements pour les personnes à mobilité réduite.

L'aménagement de la place sera associé à la mise en zone 30 km/h du centre du village et à une gestion de stationnement temporaire ("Zone bleue" pour faciliter l'accès aux commerces).

Le muret de brique foraine rappelant l'histoire du village a été conservé et prolongé à l'identique de part et d'autre pour accompagner les légers dénivelés des rampes pour personnes à mobilité réduite.

La principale nouveauté est la mise de plain-pied de l'ensemble de la surface jusqu'à la façade de la mairie créant ainsi un vaste espace modulable grâce à des potelets amovibles entre zone parking et zone piétonne.

La convivialité est assurée grâce à des bancs placés en îlots et une piste de danse circulaire pour les fêtes.

Les travaux débutés en mai ont été terminés début septembre 2017.

La traversée de la rue Emile Pouvillon est assurée en deux zones au même niveau que les trottoirs.

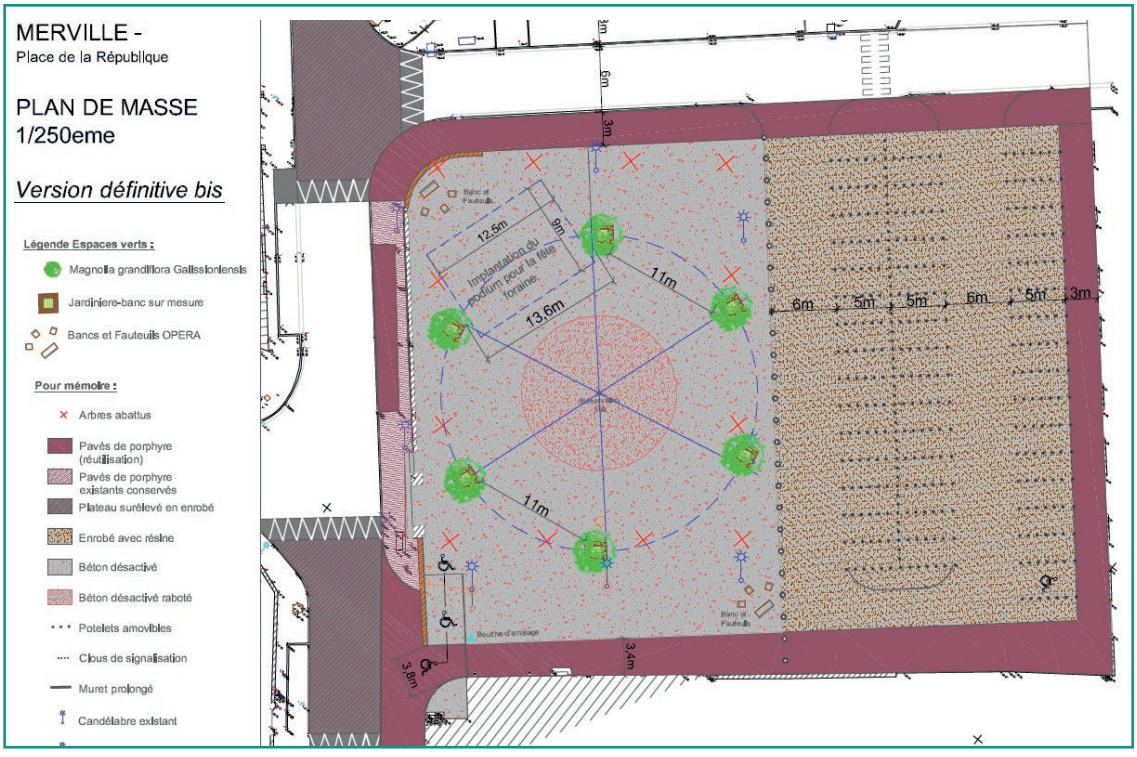

L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

La loi du 11 février 2005 (Loi handicap) sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux établissements publics a imposé la mise en conformité avant le 1er janvier 2015.

Suite à l'impossibilité de réaliser la totalité des travaux avant cette date, une ordonnance en 2014 a imposé de déposer en préfecture avant le 27 septembre 2015 un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

Cet Ad'AP comprend un diagnostic, un estimatif des coûts, et un engagement de financement du maître d'ouvrage, un planning d'aménagement, d'équipement et/ou de travaux. Cette obligation concerne aussi les établissements privés.

La commune est propriétaire de 16 établissements concernés permettant un étalement du plan sur six ans.

La stratégie retenue alliant mise aux normes, organisation des activités et optimisation du patrimoine par cession (Espace Jouvion), démolition (foyer de jeunes, salle des fêtes) de biens obsolètes et création du pôle multiservices permet la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour un coût de 478 500 €.

Ces coûts sont intégrés au plan pluriannuel, le détail étant précisé à chaque cycle budgétaire.

Les étages de l'Espace Naudin, de la salle polyvalente ne recevront plus de public à la fin de l'agenda ; en effet pour pouvoir continuer à recevoir du public il faudrait les équiper d'ascenseurs ce qui générerait des coûts disproportionnés.

Ces locaux serviront de bureaux ; les activités seront accueillies dans le futur pôle multiservices et nouvelles salles.

En 2016 nous avons traité la cinquantaine d'actions prévues (signalétique, banque d'accueil mairie, parvis église).

Eglise : Emplacement de parking et rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite

Hôtel de ville : banque d'accueil et signalétique interne adaptée

En 2017 nous avons lancé le remplacement des portes de l'école maternelle, trop étroites pour les fauteuils roulants

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DES VOIERIES ET DES ESPACES EXTÉRIEURS (PAVE)

Les espaces principaux ont fait l'objet de réflexions avec le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement pour permettre le cheminement aisé des personnes à mobilité réduite

Mise de plain-pied place de la République et traversée de la rue Emile Pouvillon

Un projet pour la rue des Pyrénées...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / COMMERCE / ARTISANAT

Marché de plein vent - Relations commerçants - OMPCA - Aide au commerce et à l'artisanat

Sauveur Gibilaro

Nelly Auguste

Notre commune compte un tissu économique important et varié et deux marchés, pour cela la municipalité a souhaité améliorer et développer la vie économique en dynamisant et en favorisant les échanges entre les acteurs économiques et le public et en répondant au mieux à l'offre et à la demande des mervillois et des mervilloises en poursuivant les actions déjà entreprises afin de soutenir le tissu économique en créant de nouvelles.

MOMENTS FORTS

La **FOIRE DES METIERS MERVILLOISE** en partenariat avec la chambre des métiers de l'artisanat, l'association AGRIDAY31 et l'Association Mervilloise de Commerçants Artisans, Professions Libérales pour l'Avenir (AMCAPLA).

Les stands de la Foire des métiers

Les 10 ANS DU MARCHE DE PLEIN VENT avec une exposition de véhicules anciens et du maquillage gratuit pour les enfants.

L'exposition de véhicules anciens

Le NOEL DU MARCHE DE PLEIN VENT en partenariat avec les commerçants du marché,

Un marché de plein vent très fréquenté

l'Association Randonnées Culture et Loisirs Mervillois (ARCLM), sur lequel il est offert vin chaud, toasts, photo avec le Père Noël et une tombola.

Le MARCHÉ DE PLEIN VENT, tous les mercredis la disposition et le nombre de vendeurs ambulants permet au marché de plein vent, situé place de la République, de 8h à 13h, de proposer un large choix de produits en respectant l'offre et la demande et d'optimiser une meilleure convivialité.

Le MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX vous attend tous les vendredis sur la place de la République de 17h à 19h et vous propose fruits et volailles fermières.

QUELQUES CHIFFRES

Plus de 200 visiteurs sont venus échanger avec une vingtaine d'exposants, commerçants, services communaux et entreprises mervilloise à la 1ère Foire de Métiers Mervilloise.

15 commerçants ambulants vous proposent sur le marché de plein vent : fruits, légumes, viandes, fromages, miels, épices, olives, plats cuisinés, textiles, pains, pâtes, etc.

Patricia Ogrodnik - Colette Bégué - René Bégué - Gilles Martin - Daniel Cadamuro - Henri Hernould - François Gauthier - Philippe Pétro - Jean-François Larroux - Bernard Tagnères *(n'a pas souhaité apparaître en photo)*

SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ PUBLIQUE

Nous bénificions dans notre ville d'un cadre de vie agréable. La sécurité de tous est une de nos priorités et nous y sommes, au quotidien, particulièrement vigilants.

A ce titre les agents de la Police Municipale ont pour mission de créer un lien durable avec les habitants et constituent des interlocuteurs privilégiés des Mervillois. Ils veillent à la tranquilité de tous dans la ville et lors de nombreuses manifestations festives.

Plusieurs dispositifs déclinés ci-dessous ont été mis en place : l'opération Tranquillité Vacances, afin de lutter contre les cambriolages qui peuvent avoir lieu lorsque les habitations sont vides, ou encore le dispositif participation citoyenne, impliquant la population.

La sécurité des biens et des personnes reste néanmoins de la responsabilité de l'État. Aussi, et bien que notre commune présente un taux de délinquance faible, la municipalité continue d'être attentive et de solliciter la gendarmerie, afin que la sécurité des Mervillois soit une priorité, également, de nos partenaires.

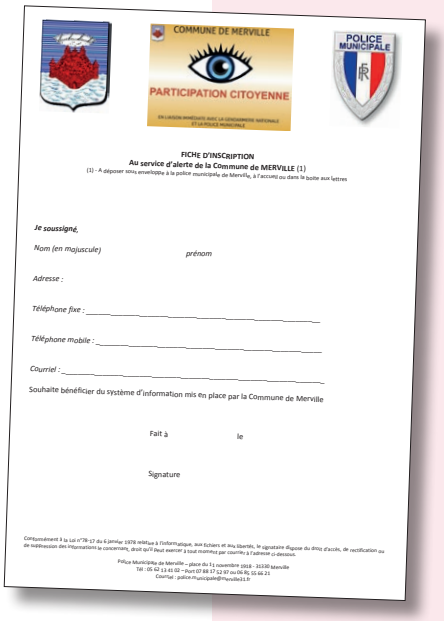

COMMUNE DE MERVILLE

PARTICIPATION CITOYENNE

POLICE MUNICIPALE

FICHE D'INSCRIPTION

Au service d'alerte de la Commune de MERVILLE (1)

(1) - A déposer sous enveloppe à la police municipale de Merville, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres

Je soussigné,

Nom (en majuscule) prénom

Adresse :

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

Courriel : _____

Souhaite bénéficier du système d'information mis en place par la Commune de Merville

Fait à le

Signature

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations la concernant, droit qu'il peut exercer à tout moment par courrier à l'adresse ci-dessous.

Police Municipale de Merville – place du 11 novembre 1918 - 31330 Merville
Tél : 05 62 13 61 02 – Port 07 84 17 12 97 ou 06 86 51 66 23
Courriel : police-municipale@mairie31.fr

MOMENTS FORTS

- Été 2014 : La création de l'opération "Tranquillité Vacances" permet de mener un partenariat avec la gendarmerie nationale, de surveiller les habitations dont les occupants sont absents et de prévenir au plus vite en cas de sinistre.

- 2014 : La mise en place dématérialisée de la verbalisation électronique en matière d'infraction au stationnement. Toutes les contraventions sont directement gérées par les services de l'Etat.

- 2016 : La création de la participation citoyenne dans un quartier (Tuilerie, Panoramic, Très Caps) permet de lutter contre les cambriolages, les incivilités et de créer une solidarité entre les voisins d'une même rue ou d'un même quartier.

- Juin 2017 : Le remplacement du véhicule de police vétuste par un véhicule Dacia Sandéro Stepway à faible kilométrage, ce modèle permettra aux policiers municipaux d'accomplir toutes les tâches qui leurs sont confiées par la municipalité, notamment la surveillance et la sécurité du village, mais aussi les patrouilles. Ce véhicule rend particulièrement accessible les chemins ruraux, nombreux sur la commune.

- Août 2017 : Le recrutement d'un gardien brigadier pour la Police Municipale est venu renforcer le service qui avait vu arriver en 2014 un brigadier-chef principal. Suite à l'accroissement de la population il a été décidé de faire évoluer le service pour assurer la protection des biens et des personnes de la commune.

La réunion Participation Citoyenne

A VENIR

- La création d'un bureau de Police Municipale dans l'ancien local commercial Leader Price.

- La continuité de la verbalisation dématérialisée en s'équipant d'une tablette permettant de relever et de sanctionner tout auteur immédiatement.

VIE LOCALE / ASSOCIATIVE / CULTURELLE et SPORTIVE

Fêtes et Cérémonies - Relations avec les associations - Animation du Village

Sauveur Gibilaro

Nelly Auguste

Merville est une commune riche en festivités grâce à son tissu associatif important et les actions menées par la municipalité. Le soutien de la Mairie aux associations sous forme de moyens financiers, matériels et humains permet d'avoir une forte dynamique tout au long de l'année pour que la vie du village soit riche en manifestations.

MOMENTS FORTS

- Courant janvier : Voeux de Mme le Maire, du Conseil Municipal et des Présidents d'associations
- Avril : Festival des Arts
  - Samedi exposition de la section dessin du Foyer Rural
  - Dimanche exposition des Artistes du Festival des Arts
- 1er samedi de septembre : Forum des Associations
- 3ème dimanche de septembre : Fête locale
- 1er samedi de décembre : Marché de Noël
- Cérémonies officielles : 19 mars / 8 mai / 14 juillet / Cérémonie du Souvenir au Forum / Cérémonie Fête Locale / 11 novembre

Le concert lors de la fête foraine du village

Le Festival des Arts

Feu d'artifice du 14 juillet

Voeux du Maire et des Présidents d'associations

Alexandrine Mouchet - Joséphine Labayen-Remazeilles - François Gauthier - Henri Hernould - Monique Nicodemo-Simion - Stéphanie Huillet - Christophe Feuillade - Danielle Bénac - Jean-François Larroux

QUELQUES CHIFFRES

◊ La mairie soutient 35 associations mervilloise en leurs versant 66 411 € de subventions

◊ Festival des Arts : 26 exposants et 350 visiteurs

◊ Forum des Associations : 37 exposants

◊ Fête Locale : 40 exposants Forains

◊ Marché de Noël : 40 exposants et 500 visiteurs

◊ Manifestations portées dans l'année par la commune et les associations : 56

Distinctions associatives

Discours d'ouverture de la fête locale

Le forum des associations

Si les projets de développement de la Vie Locale Associative Culturelle & Sportive étaient nombreux, la situation financière de la commune nous a contraints, sur les premières années de notre mandat, à modifier nos objectifs. Une des premières actions a été de revoir à la baisse les dépenses et de les contenir à un niveau supportable tout en maintenant un service de qualité et un soutien au plus haut pour les acteurs du tissu associatif.

Projet à venir : Salle Multiculturelle.

POLITIQUE SOCIALE / DEMOCRATIE

CCAS - Banque alimentaire - Jardins Familiaux - Démocratie de proximité - Ressources Humaines

Colette Bégué - Alexandrine Mouchet - Patrick Di Benedetto

POLITIQUE SOCIALE et CCAS

ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS :

Plus de 200 personnes par an arrivent dans notre village et sont en demande d'intégration. Le lien social débute par une reconnaissance de chacun. L'accueil des nouveaux arrivants nous a paru indispensable pour intégrer chaque famille.
Une fois par an, début octobre, une invitation personnelle est lancée à chaque famille arrivant dans notre village, afin de leur faire découvrir les richesses de Merville, l'évolution de la démographie, ainsi que les projets de la municipalité.
Les associations, qui ne sont pas des moindres, sont présentées par l'élu en charge de la vie associative, ainsi que les commerçants et artisans mervillois.

Réunion d'accueil des nouveaux habitants

REPAS DE VILLAGE :

Ce dernier a été instauré en 2014 sous forme d'auberge espagnole. Il est reconduit chaque année, ce qui permet aux anciens et nouveaux mervillois de faire connaissance, d'échanger, et donner envie à chacun de participer à la vie du village.

En 2016, la municipalité offre l'apéritif de bienvenue à tous les participants à ce repas. Elle a intégré le comité des fêtes à cette manifestation. Des commerçants dynamiques ont décidé d'offrir ce soir-là à la population de plus en plus nombreuse, un magnifique dessert, sans oublier leur dévouement à la préparation de cette soirée. La soirée est animée par un orchestre et se termine par un feu d'artifice.

Le repas de village 2017, rue Emile Pouvillon

REPAS DES AINES :

Plus de 300 de nos ainés se retrouvent une fois par an autour d'un repas festif offert par la municipalité.

C'est une trentaine de jeunes mervillois qui effectue le service avec sérieux et bonne humeur.
Bel échange intergénérationnel !

Les nombreux participants au repas annuel des ainés

Daniel Cadamuro - René Bégué - Gilles Martin - Henri Hernould - Valérie Habire - Stéphanie Huillet - Danielle Bénac - Sylviane Gabez - Marie-Thérèse Treccani

JARDINS FAMILIAUX :

En 2017 12 jardins familiaux ont pu voir le jour, grâce à la volonté et la pugnacité de certains élus qui ont mis la main à la «terre». 12 familles heureuses d'aller jardiner et récolter leurs légumes.

Plan des 12 parcelles mises à disposition

La visite le jour de l'inauguration

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :

Toute personne âgée ou immobilisée a droit au portage de repas à domicile.

BANQUE ALIMENTAIRE :

Tous les mardis après-midi, des denrées alimentaires et d'hygiène sont distribuées à une dizaine de familles en moyenne.

Cette distribution s'effectue par des bénévoles.

La collecte annuelle de la banque alimentaire

Nous effectuons également la collecte annuelle nationale dans plusieurs grandes surfaces.

PLAN CANICULE ET GRAND FROID :

Le protocole d'action est mis en place lors du déclenchement des alertes : contact téléphonique des personnes inscrites, et visites à domicile dans certains cas. Une dizaine de personnes sont inscrites.

ACTIONS COLLECTIVES :

Intervention d'une association «Ma commune Ma Santé».
Par le biais de cette association, nous proposons des rencontres individuelles avec un professionnel, afin que chacun puisse avoir un comparatif de mutuelles adaptées à chaque situation et chaque budget.
Cette démarche qui a débuté en septembre 2016 est reconduite en 2017.
Une trentaine de familles a déja fait cette démarche d'approche sans aucune obligation.

CENTRE SOCIAL/CCAS : 2017 :

Le CCAS fait l'acquisition d'un bâtiment au centre du village pour répondre à la demande des mervillois : plus de visibilité et plus de convivialité.

Les membres extérieurs du CCAS :

- Marie-Louise Delpech
- Jacqueline Flourou
- Julien Coltro
- Nicole Sudres
- Michel Hanne
- Colette Chapelet-Gendre
- Jean Maso

ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / EMBELLISSEMENT / AGRICULTURE / VIE RURALE

Protection de l'Environnement - Agenda 21 - Cheminements doux - Chemins ruraux - Fossés mère - Fleurissement du village - Cimetières

Thierry Vignolles - René Bégué - Daniel Cadamuro - Gilles Martin

EMBELLISSEMENT

- 2 000 fleurs annuelles plantées chaque année dans les jardinières et les massifs.

- Maintien du fleurissement en période hivernale : 1 300 fleurs bi-annuelles.

- Remplacement des arbres et arbustes le long des voiries : rue du Puymorens, rue des Pyrénées, rue du Château, rue Rambeau, rue du 8 mai.

Fleurissement des jardinières place du château

- Création paysagère du giratoire de la route de Daux / chemin de Lartigue.

- Plantation de vigne-vierge en clôture du cimetière d'Embrusq.

BOIS DE BAYLER

- Implantation de sept nouvelles aires de jeu, balançoire, tourniquet, maison pour tout-petits, table de ping-pong, panneau de basket, mini-cages de foot, etc.

- Valorisation de la mare, curage, nettoyage, débroussaillage, élagage, plantation, sécurisation.

- Abattage d'arbres morts/malades dangereux, élagages, plantations.

Une grande partie de l'équipe municipale au Bois de Bayler

Colette Bégué - Joséphine Labayen Remazeilles - Katia Zanetti - Valérie Habire - Béatrice Marty - Philipe Pétro - Marie-Thérèse Treccani - Danielle Bénac

Nouvelles aires de jeux au Bois de Bayler

Débroussaillage et nettoyage de la mare du Bois de Bayler

GESTION DES DÉCHETS

La compétence déchets est assurée par la Communauté de Communes :

- Collecte des Ordures Ménagères, des emballages, du verre et des encombrants.

- Installation, distribution et entretien des équipements collectifs.

Les enjeux du service gestion des déchets sont de diminuer les quantités des Ordures Ménagères à incinérer, d'augmenter les quantités de déchets à recycler et d'améliorer l'esthétique des centres bourgs des communes en supprimant les bacs de regroupement et les bacs individuels qui ne sont pas rentrés.

Vos élus collaborent avec les agents de la Communauté de Communes afin d'améliorer la gestion des déchets sur notre territoire.

Cette amélioration s'est traduite par :

1. L'équipement en bacs individuels de nouveaux secteurs,

2. L'installation de nouvelles colonnes verre pour un meilleur maillage du territoire,

3. La suppression de certains PRV (point d'équipements valorisables : ordures ménagères, verre, emballages) car ils généraient des zones de dépôts sauvages. Ces PRV ont été remplacés par des bacs de regroupement installés au plus près des habitations, répondant aux besoins des usagers,

4. En 2016, pour les mervillois relevant de la collecte en bacs de regroupement :

• La création d'une 2ème tournée de collecte sur la période estivale, faisant suite aux nombreux signalements de Mervillois gênés sur cette période par les nuisances émanant de leurs bacs de regroupement.

• La distribution gratuite de 2 paquets de poches poubelles sur les zones périphériques. Les poches poubelles sont financées par la Communauté de Communes et la distribution est assurée par la commune de Merville.

La Communauté de Communes a été labellisée "Territoire à énergie positive" pour la croissance verte par le ministère de l'environnement, dans le cadre d'un appel à projet.

Un des axes est de favoriser la collecte des déchets par le démarrage d'un programme de mise en service de colonnes enterrées triple flux (Ordures Ménagères, emballages, verre). Sur Merville, l'installation de 2 colonnes triple flux sont à l'étude.

ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / EMBELLISSEMENT / AGRICULTURE / VIE RURALE

RETROUVER LES CHEMINEMENTS DOUX

Notre campagne est riche en chemins ruraux et vicinaux que les anciens utilisaient pour accéder à leurs champs ou aux lieux-dits.

Repérés sur plan et reconnus sur site, nous avons dressé une carte simple des "Caminols" qui permettront au promeneur de prendre l'air en famille en découvrant des circuits de proximité.

REPENSER NOTRE FAÇON DE NOUS DÉPLACER

o Favoriser les déplacements en vélo

Le plan des "Caminols" repère aussi les pistes cyclables incitant à prendre son vélo plutôt que sa voiture pour aller au village ; sachez que 12 nouveaux parkings à vélos ont été installés à proximité des lieux fréquentés : salle polyvalente, écoles.

o Participer à la liaison cyclable « Canal du midi – Forêt de Bouconne ».

La majeure partie des déplacements se fait en voiture, y compris pour des trajets de courtes distances.

En 2011, un bureau d'études a été chargé d'élaborer le Schéma intercommunal d'aménagements cyclables.

Pour Merville ce projet a trois attraits :

- La jonction de Merville à Grenade puis à la gare SNCF de Castelnau d'Estretefonds.
- La jonction de Merville au collège d'Aussonne.
- La jonction de Merville à la forêt de Bouconne.

C'est un projet long terme dont la première partie assurera la continuité de la piste cyclable route de Larra par le chemin de Lartigue pour rejoindre le chemin des Très-Caps.

o Compléter le maillage sur la commune

Nous avons demandé l'intégration de la jonction « Ecopole-Centre bourg » au Schéma intercommunal.

Au niveau départemental, nous avons inscrit au programme le traitement des voies aux entrées et sorties de village afin de faire en sécurité les trajets piétons et cycles entre les nouveaux lotissements et les entrées de commune.
Ceci concerne la route de Larra (D87a), la Côte Rouge (D37), la rue des Platanes et la route d'Aussonne (D65).

Bornes publiques de recharge pour véhicules électriques

La transition énergétique dans laquelle s'est engagée la France concourt à faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité de demain. Néanmoins, afin de réussir ce pari, la disponibilité de bornes de recharge en accès public est indispensable.

Notre commune, souhaitant accompagner ce mouvement, nous avons fait le choix d'installer, avec la participation du Syndicat d'Electrification de la Haute-Garonne, une borne de recharge accélérée pour véhicules électriques.

La participation financière communale n'excèdant pas 15%, l'Etat prenant à sa charge 50% et le SDEHG 35%.

Située sur le parking de la bibliothèque, deux véhicules pourront recharger leur batteries en même temps.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dès leur investiture vos élus se sont engagés dans un plan d'économie d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse dans le respect du Grenelle de l'environnement.

Economies d'éclairage public

La coupure de l'éclairage public en cœur de nuit (de 1h à 5h) hors axes prioritaires et la rénovation du parc (candélabres et armoires de commande) constituent les axes de travail sur l'éclairage public. Le programme s'étalera sur plusieurs années.
La coupure de l'éclairage public est réalisable par l'installation d'une horloge astronomique dans l'armoire de commande.

Début mai 2016, 1ère étape du programme

Pour démarrer l'expérimentation de la coupure de l'éclairage public en cœur de nuit (de 1h à 5h) des secteurs ont été ciblés, essentiellement des lotissements. Sur cette période de mai à décembre 2016 moins d'une dizaine de retour négatif ont été enregistrés, constatant une adhésion très importante des Mervillois à ce projet, nous avons décidé de poursuivre sur les prochaines années notre programmation de coupure de l'éclairage public de 1h à 5h du matin hors axes prioritaires.

2017, 2ème étape de notre programme

Etape concomitante avec les travaux de rénovation de la place de la République. 3 mâts équipés de LED vont remplacer tous les candélabres vétustes de la place, le LED étant très économe en énergie.

2018, 3ème étape du programme

Les travaux de séparation des réseaux vont été lancés afin de laisser les axes principaux éclairés et couper l'éclairage public sur le reste de notre territoire la nuit de 1h à 5h.

Audits énergétiques des bâtiments publics

Les audits énergétiques des bâtiments les plus consommateurs ont été réalisés : école maternelle, salle polyvalente et mairie. Le bureau d'étude sélectionné par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) a présenté ses propositions en mai 2017.
Chaque établissement fait l'objet de scénarios d'économies associés à un temps de retour sur investissement. La priorité a été mise sur la mairie au vu de l'obsolescence prochaine des chaudières.
Nous allons maintenant sélectionner les actions les plus pertinentes pour les intégrer au plan pluriannuel.
Les audits se poursuivront pour l'école élémentaire, l'espace Jouvion et l'école de musique.

CIMETIERES

Les cimetières de la commune sont gérés par le service de la Police Municipale. Ces cimetières ont fait l'objet d'une renumérotation ainsi qu'un relevé de toutes les tombes. Ceci afin d'obtenir un outil informatique permettant de simplifier les démarches auprès de citoyens.

Réalisé :

- Contrôle, gestion et suivi des travaux des cimetières assurés par la Police Municipale.
- Mise en place d'un règlement intérieur.
- Projet d'aménagement d'emplacement pour containers à ordures.
- Création d'un carré militaire dans l'ancien cimetière du village en collaboration avec l'association des anciens combattants.
- Procédure de reprise arrivant à son terme. Étude financière réalisée.
- Réalisation de travaux de reprises prévues.
- Projet de réaffectation des emplacements avec rationalisation des allées.
- Réalisation d'un relevé général des 2 cimetières.
- Fourniture d'un plan de chaque cimetière.
- Fourniture d'une base de données avec photos permettant le suivi et la gestion des cimetières.

A venir :

Dans le cadre d'une procédure de reprise de concession une première tranche de travaux interviendra en 2017. Celle-ci concerne environ 12 tombes. Cette procédure permettra à la commune de réaffecter de nouvelles concessions tout en maintenant un équilibre harmonieux et en restructurant ces emplacements avec de nouvelles allées.

Un projet d'extension du cimetière d'Embrusq est en cours d'étude. Les exigences règlementaires en matière de cimetière obligent les communes à avoir un terrain consacré à l'inhumation des morts qui doit être 5 fois supérieur au nombre présumé des morts qui peuvent être enterrés chaque année. Cet espace étant insuffisant pour les années à venir.

Un plan ainsi qu'une étude financière ont été réalisés pour cette future extension.

CONTRÔLE DE GESTION / ÉCONOMIE
AGENDA 21 / PLAN PLURIANNUEL

Elaboration et suivi du budget - Contrôle des dépenses - Recherche d'économies - Subventions

Joséphine Labayen-Remazeilles - Gilles Martin

RÉTROSPECTIVE BUDGETS 2013-2016

Pour avoir une connaissance détaillée de la situation nous avons demandé début 2014 un audit financier à l'Agence Technique Départementale.

Les engagements des mandats précédents représentaient, au-delà de la dette long terme, plus d'un million d'euros restant à payer sur le mandat en cours.

Il s'agissait du solde de transfert de compétences, d'un emprunt à court terme, d'une trésorerie négative, de factures restants à payer sur des travaux réalisés, des conséquences de l'absentéisme sur les assurances.

Face à la situation financière de la commune, les banques ont refusé en 2014 d'accorder l'emprunt de 350 000 € prévu dans le montage financier du mandat précédent pour l'extension du groupe scolaire réalisé en 2013.

La première partie du mandat a été consacrée à assainir les comptes avec un cadrage ferme et une vigilance quotidienne.

Grâce aux efforts de tous, en trois ans, l'inflation des dépenses a été maîtrisée, la commune a fortement réduit sa dette et dégagé des marges de manœuvres.

Pour la première fois depuis plusieurs mandats le budget fonctionnement a dégagé fin 2016 une Capacité d'Autofinancement Nette permettant de verser 300 000 € au budget investissement.

1. Évolution des indicateurs d'épargne

Au début de notre mandat nous avons du faire face à une situation financière critique et recruter de nombreux animateurs pour respecter le taux d'encadrement sur le service enfance jeunesse, recrutements impactant lourdement le poste de dépenses personnel.

Une stratégie a été définie pour retrouver une situation financière saine en limitant l'augmentation des dépenses de fonctionnement et optimisant nos recettes :

- Stabiliser ou diminuer les dépenses des postes de charges générales et de gestion courante.

- Diminuer puis stabiliser le poste charges de personnel (61 % des dépenses de fonctionnement).

	2013	2014	2015	2016	2017 budget
Epargne de Gestion	370 536	35 489	352 435	538 001	460 169
Epargne brute / CAF brute	227 698	-101 955	225 687	424 411	355 695
Remboursement Capital	237 942	246 281	475 618	236 347	249 433
Epargne nette / CAF nette	-10 244	-348 236	-249 931	188 064	106 262
Intérêts + Capital emprunts	380 780	383 725	602 366	349 945	349 945

-> En 2016, L'épargne nette est devenue positive permettant de commencer à financer une partie nos investissements sur nos fonds propres.

Tout en tenant compte de l'évolution structurelle de la masse salariale d'environ 3%, de l'application du non recrutement de nouveaux agents, une remise à plat de la couverture d'assurance du personnel a été effectuée (la commune devenant son propre assureur pour la maladie des agents) et le travail de certains services a été réorganisé.

Thierry Vignolles - Patrick Di Benedetto - Colette Bégué - Jean-Luc Fourquet - Patricia Ogrodnik - François Gauthier - Valérie Habire - Bernard Tagnères - Marie-Thérèse Treccani - Sylviane Gabez

Malgré une situation financière critique nous avons décidé de ne pas diminuer les subventions aux associations car elles participent à la dynamique de notre territoire.

Les impôts et taxes constituent la principale ressource de notre commune (49%) et les dotations et participations de l'Etat et de la CAF concourent pour 29 %.

L'optimisation de nos recettes a été effectuée par une revalorisation du tarif des services et par une augmentation modérée des taux d'imposition des impôts locaux jusqu'en 2016.

Pour le budget 2017, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés.

2. Évolution des taux d'imposition

Les impôts locaux représentent 77% du poste impôts et taxes
En 2016, la population de Merville a dépassé les 5 000 habitants, nous permettant de bénéficier d'une ressource supplémentaire (la taxe additionnelle sur les droits de mutation en 2016 : 212 K€). Cette ressource nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux sur 2017.

	2013	2014	2015	2016	2017
Taux Impôts Locaux	-	3%	2%	2%	0%
Valeurs locatives cadastrales	1.80%	0.90%	0.90%	1.10%	0.40%

3. L'endettement et la capacité de désendettement

	Dette capital au 1er janvier	Evolution de la dette
2013	3 538 525	- 734 680
2014	3 301 818	
2015	3 055 224	
2016	2 803 845	

Aucun emprunt toxique.

En 4 années l'encourt de la dette a diminué de plus de 20 %.

Extrait du rapport de l'Agence Technique Départementale :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours	4 458 811	4 207 889	3 989 776	3 768 901	3 539 791	3 521 848
/ Epargne brute	334 964	98 308	160 992	106 059	389 608	229 047
= Capacité de désendettement	13,3	42,8	24,8	35,5	9,1	15,4

La situation en 2016 s'est nettement améliorée car la capacité de désendettement de notre commune a été ramenée à 6,5 années, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté sur cette période.

PROSPECTIVE

Fonctionnement :

Nos objectifs visent à maintenir la qualité des services aux citoyens et à réaliser les investissements nécessaires.
Pour viser ces objectifs, une capacité d'autofinancement positive doit être pérennisée.
Pour cela, nous devons continuer à maitriser nos dépenses tout en soutenant le tissu associatif, et cibler une fiscalité locale modérée malgré l'annonce de la baisse des dotations de l'état.

Investissement :

La consistance des projets est décrite dans les diverses commissions.
L'intégration budgétaire de ces dépenses et les recettes associées sont résumées ci-dessous.

PROGRAMME MAIRIE 30 juin 2017	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P
Dépenses	**1784807**	**1105600**	**1631800**	**738400**
Remboursement d'emprunts	249000	259000	246000	240000
Opérations d'investissement	1435520	741600	1360800	473400
Recettes	**1825634**	**1866911**	**1724807**	**1335804**
Virement venant du fonctionnement	300000	200000	100000	100000
Cessions de biens	191000	750000	200000	0
Subventions	70000	304000	203600	376800
Dotations et taxes	274212	382084	269896	340004
Dotation aux amortissements	190000	190000	190000	190000
Co investissement CCAS équipements à vocation sociale				329000
Excédent	40827	761311	93007	597404

Hypothèse sans emprunt

La mise en œuvre du plan pluriannuel aura permis de redresser les comptes en maîtrisant les dépenses et de lancer les projets structurant tout en réduisant la dette.

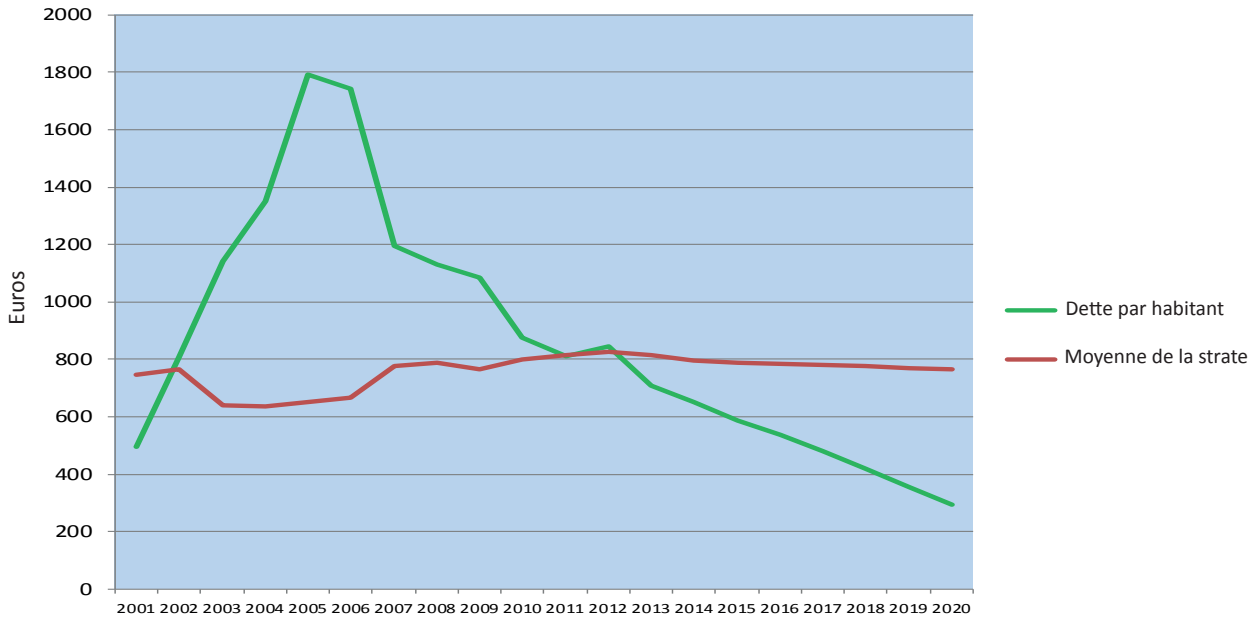

Agenda 21

Accueillant beaucoup de nouveaux habitants mais générant peu d'emplois, notre commune se devait de mener une politique de développement et d'intégration ambitieuse et durable.

Lancé dès 2010, l'Agenda 21 de Merville s'appuie sur trois piliers : économie, social et environnement.

La revue menée ci-dessous par chaque commission montre l'avancée des projets.

Les actions sont lancées ; le résultat de certaines est déjà visible (vert) , d'autres prendront plus de temps (orange).

volet Economique

Favoriser le développement économique
Créer des emplois locaux en développant à Merville la zone économique Intercommunale Ecopole
Aider le commerce local à se développer en centre bourg (vitrines, marché)
Mettre en valeur nos sites et notre patrimoine
Optimiser le partimoine vieillissant et rendre sa splendeur à l'église
Améliorer l'accès pour tous aux activités sociales, sportives et culturelles
Terminer les réserves foncières Lartigue (17 Ha)
Passer en revue les besoins en équipements (zone Lartigue, cimetières) pour les intégrer à la révision du PLU
Partager l'information, les moyens et faciliter la communication numérique
Mutualiser les compétences et les équipements via l'intercommunalité

volet Social

Mettre le tissu associatif au service de tous
Assurer le maintien à haut niveau de la vie associative et motiver les bénévoles
Faire en sorte que la moitié des Mervillois adhèrent aux associations
Améliorer l'accès pour tous aux activités sociales, sportives et culturelles
Réaliser le projet CCAS - Centre Social et Banque Alimentaire, visible au coeur du village
Lancer le projet « pôle multi-services au cœur du village » (salles culturelles, associatives, enfance/jeunesse, halle)
Lancer les extensions scolaires en anticipant sur la croissance
Etendre les politiques sociales
Faire de l'accueil des nouveaux arrivants un procesus d'intégration
Lancer une participation citoyenne pour lutter contre l'insécurité
Rendre visible le projet social et encourager les initiatives créant le lien (mixité logement, activités, jardins familiaux)
Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les espaces et établissements publics
Partager l'information, les moyens et faciliter la communication numérique
Déployer l'Ecole Numérique et la dématérialisation des services publics
Organiser des réunions publiques et mettre les compte rendus sur le site communal

volet Environnemental

Mettre en valeur nos sites naturels et notre patrimoine
Retrouver les cheminements doux de la commune et aménager les zones vertes (Bois de Bayler, Arche)
Limiter la pollution et accentuer la valorisation des déchets
Améliorer la collecte sélective (projet intercommunal colonnes enterrées, etc.)
Lutter contre les décharges sauvages et les ruines industrielles
Repenser notre mobilité et aménager les espaces extérieurs
Mettre en place les cheminements doux (piétons, cyclistes, etc.)
Améliorer l'efficacité énergétique et Inciter aux économies d'énergie
Faire des économies d'énergie sur l'éclairage public et la consommation des services communaux
Faire des audits énergétiques des bâtiments communaux et lancer le plan d'action

Plan pluriannuel

La première partie du mandat a été consacrée à assainir les comptes et à préparer les projets selon l'Agenda 21.

La deuxième partie du mandat verra la concrétisation des premiers projets structurants.

En s'entourant de professionnels, nous avons étudié les perspectives démographiques, défini les besoins, rédigé les programmes, estimé les coûts des opérations et identifié les ressources possibles. Jusqu'en 2017, afin de réduire la dette, nous avons vendu des biens non stratégiques nécessaires à la réalisation sans emprunt des investissements.
En 2016, la vente du terrain à côté des tennis pour un montant de 920 000 € a permis de terminer les acquisitions foncières (17 ha) pour un montant de 300 000 € et de disposer d'un excèdent pour les projets structurants :
- Extension du groupe scolaire assurant l'accueil des 670 enfants attendus pour 2020.
- Réfection de la place de la République et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Lancement des études pour une salle culturelle et des salles associatives.

La vente par le CCAS de ses biens vétustes (Trois Arches, maison de Caussiré et prochainement Le Lauray) permet de financer sans emprunt l'aménagement du Centre Social place de la République adapté au projet social communal.

PROGRAMME MAIRIE 30 juin 2017	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P	ensuite	Contrat territoire
Bâtiments et réserves foncières	**846 000**	**471 000**	**942 000**	**297 500**		
Maintenir à niveau le patrimoine	**98 500**	**100 000**	**100 000**	**130 000**		
Restant à réaliser	40 000					
Maintenance courante	40 000	60 000	60 000	60 000		
Accessibilité handicapés (Adap)	18 500	40 000	40 000	70 000		478 000
Améliorer le patrimoine et les équipements	**52 500**	**121 000**	**42 000**	**47 500**		
Eglise		38 000				
Equipements	30 000	15 000	15 000	15 000		
Performances énergétiques	22 500	68 000	27 000	32 500		
Construire les nouveaux projets	**695 000**	**250 000**	**800 000**	**120 000**		
Espace multisport urbain (superstructure)	10 000					
Salle culturelle (200 p) et locaux annexes (100 m²)		250 000	500 000			750 000
Espace Enfance Jeunesse (150 m²) Associations (150 m²)			300 000	100 000	400 000	700 000
Halle couverte ouverte (300 m²)					250 000	250 000
Groupe scolaire G Brassens (5 classes,320 m²ALAE)	385 000				265 000	650 000
Cimetière d'Embrusq				20 000		
Réserves foncières Lartigues	300 000					
Equipements Ecoquartier Lartigues						-
Voieries et réseaux	**315 267**	**122 000**	**112 000**	**85 000**		
Eaux et assainissement	**26 267**	**27 000**	**27 000**			
Urbanisation (Plan Accessibilité Voieries Espaces publics)	**214 000**	**20 000**	**10 000**	**10 000**		
Places publiques (requalification)	200 000				300 000	500 000
Voiries (trottoirs)	14 000	20 000	10 000	10 000	446 000	500 000
Pool routier	**75 000**	**75 000**	**75 000**	**75 000**		
Coût travaux HT	**1 161 267**	**593 000**	**1 054 000**	**382 500**		4 625 500

PROGRAMME CCAS 30 juin 2017	2017 P	2018 P	2019 P	2020 P		Contrat territoire
Centre Social (300 m² place la République)	**185 000**	**186 000**				
Equipements publics à vocation sociale				**329 000**		
Coût travaux HT	**185 000**	**186 000**		**329 000**		700 000

Le plan pluriannuel est maintenant en place pour les années futures.

** La colonne « Contrat Territoire » rappelle les projets inscrits au contrat signé avec le Conseil Départemental*

Agenda 21 et Plan Pluriannuel sont les outils du projet de territoire

Le contexte

Dès 2006 la municipalité, soucieuse d'anticiper les besoins d'un village en croissance, avait mandaté un cabinet spécialisé pour déterminer les équipements d'une ville de 8000 habitants et animer une réunion publique.
Au vu de la croissance démographique des années 2005-2006, Merville aurait pu atteindre cette taille dès 2015.

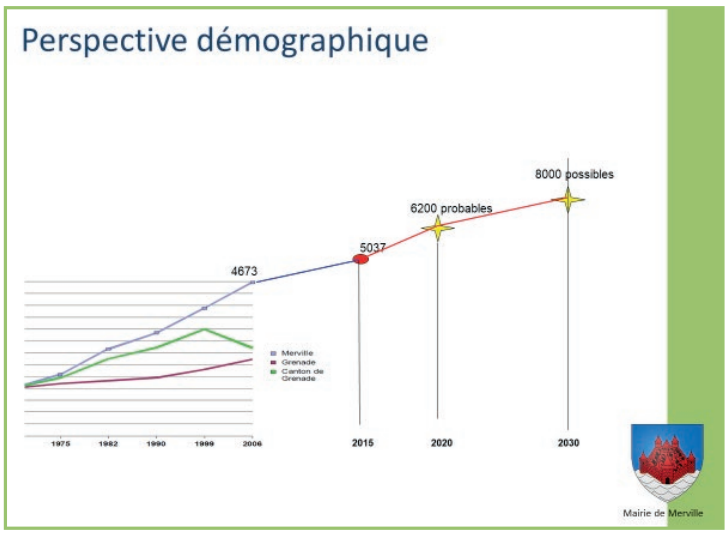

En 2008, la municipalité fixait la priorité sur la constitution de réserves foncières capables d'accueillir les équipements nécessaires à une ville de 8000 habitants ; notamment un deuxième groupe scolaire pour 1000 enfants à scolariser.

La zone Lartigue fut choisie et le Plan Local d'Urbanisme rédigé en ce sens. Ce PLU de 2009 est toujours en vigueur.
Les acquisitions de 17 Ha commencées en 2011 sont terminées à ce jour.

Les besoins pour le mandat

L'estimation faite en 2005 s'est révélée surestimée puisque nous comptons aujourd'hui 5200 habitants.
La municipalité a confié dès 2014 une mission à l'Agence Technique Départementale pour avoir une vision prospective révisée de la croissance.
Cette étude basée sur les permis de construire déjà déposés et sur la surface constructible encore disponible à l'urbanisation amène à une estimation de 6200 habitants et 720 enfants scolarisés en 2020.

Les lignes directrices de l'action

- **Economie :** la situation périurbaine engendre une forte hausse du prix du foncier et une forte consommation de terrain. L'activité agricole s'en trouve menacée. Nous la protégeons par le zonage du Plan Local d'Urbanisme.
Parallèlement le commerce de proximité, l'artisanat et l'industrie connaissent des difficultés.
Le développement économique local est un enjeu majeur sur lequel nous agissons pour créer des emplois locaux en participant activement au lancement d'Ecopole (500 emplois à terme) et en associant le commerce local aux événements communaux (foire des métiers, repas de village,etc) afin de d'éviter à notre commune de devenir la cité dortoir de la métropole.

- **Social :** les nouveaux arrivants et les anciens sont en demande de nouveaux services. L'intégration, la proximité, la mixité sociale et générationnelle sont des enjeux forts, base de notre projet social.
La satisfaction de ces besoins est soutenue par un programme ambitieux d'investissement (réalisation du Centre Social) et par de nombreuses activités créant du lien en concertation avec la Caisse d'Allocation Familiale.

- **Environnement :** les transports quotidiens des habitants allant travailler dans la métropole restent un point noir en termes de consommation énergétique et de pollution. La compétence transport relevant du département, nous pesons dans la concertation pour améliorer la qualité de vie locale par la sécurisation des voies, l'aménagement de cheminements doux et l'amélioration de nos zones vertes.

La capacité financière

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la cession de biens non stratégiques ont permis de disposer d'une trésorerie positive et d'un excédent de fonctionnement annuel pour contribuer au financement des investissements.
Nous sommes en capacité de lancer les projets programmés et les générations futures disposeront d'un foncier accru.

Communauté de Communes Save & Garonne et Côteaux de Cadours

Chantal Aygat
Patricia Ogrodnik
Thierry Vignolles
Colette Bégué
Joséphine Labayen-Remazeilles
Gilles Martin
Daniel Cadamuro
Philippe Petro

Une nouvelle communauté

Les Communautés de Communes Save & Garonne et des Côteaux de Cadours ont fusionné au 1er janvier 2017, comme prévu par le schéma départemental de coopération intercommunale suite à la loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRe) ; loi également à l'origine de la fusion des régions.

C'est ainsi que cette nouvelle communauté rassemble près de 32 730 habitants.

La nouvelle assemblée des élus, présidée par Jean Boissières, compte 56 sièges répartis entre les 29 communes.

Pour les habitants, peu de choses changeront puisque l'objectif est le maintien des services à la population avec une neutralité fiscale pour le contribuable.

Les principaux projets en cours

► **Développement durable :** Evolution de l'agenda 21 existant vers un projet de territoire à l'échelle du nouveau périmètre, afin d'accompagner l'essor démographique et économique de la Communauté de communes, en créant de l'emploi et de la richesse sur place tout en préservant le cadre de vie et l'identité rurale du territoire.

► **L'Ecopole de Merville :** Parc d'activités artisanales, industrielles (aéronautique, éco construction,...), ainsi que des filières innovantes (agro économie, biotechnologies,...) de 25,8 ha sur un potentiel de 120 ha.

► **Le renforcement de la filière maraîchage en agriculture biologique :** Favoriser l'approvisionnement local et de la réduction de l'empreinte carbone des productions, tout en développant l'emploi.
Ce projet a reçu le label « Pôle d'Excellence Rurale » par le Ministère de l'Agriculture.

► **L'emploi :** dans un contexte de hausse de la précarité et de chômage élevé, l'intercommunalité peut être l'échelon pertinent pour traiter les questions de l'emploi.

► **Le pôle Petite Enfance :** une offre de service complète avec 4 crèches multi-accueils sur le territoire, une halte-garderie et deux Relais Assistantes Maternelles.
Un projet de maison de la Petite Enfance sur Cadours accueillant le RAM et une crèche.

► **Les projets inscrits au titre de la labellisation « Territoires à Energie Positive et Croissance Verte » :**
> Les cheminements doux.
> Le programme de mise en place de colonnes enterrées pour les 3 flux de déchets afin d'optimiser les collectes et de rendre plus attractifs les centre-bourgs.
> Les diagnostics énergétiques des bâtiments publics
> Le développement des circuits courts

► **le soutien financier à la halte-répit :**
Structure de répit expérimentale pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
Lieu d'accueil visant à proposer un moment de bien-être et de détente pour les « aidés » vivant à domicile ainsi qu'une solution de répit pour leurs proches dits les « aidants ».

► **la participation financière au schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) :** visant à couvrir progressivement le territoire départemental en Internet très haut débit, d'ici 15 à 20 ans.

► **le programme d'investissement routier :**
- Assurer une programmation des travaux et un bon taux de réalisation du programme.
- Mener des missions de maîtrise d'œuvre.
- Garantir un niveau d'entretien préventif et curatif des voies communales.

Quelles compétences pour la nouvelle Communauté de communes ?

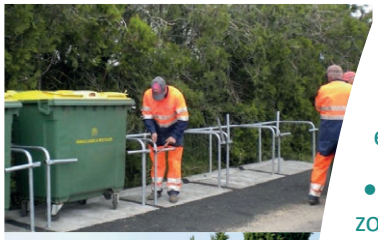

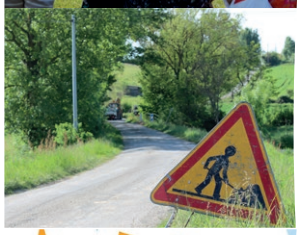

• **Voirie :** entretien, fauchage, aménagement de chaussées, pistes cyclables.

• **Petite enfance :** Relais Assistants Maternels - RAM, Haltes-garderies et crèches.

• **Développement économique :** aide au commerce et à l'artisanat, zones économiques.
La Communauté de Communes gère et commercialise 4 zones d'activités intercommunales afin de garantir l'accueil, le maintien et le développement économique du territoire.

• **Emploi :** accompagnement des demandeurs d'emploi, formation et insertion.

• **Tourisme :** conseil en séjour ; animation du territoire : journées du patrimoine, … ; promotion du territoire : participation au salon du Tourisme, création d'un circuit de découverte des pigeonniers, etc. ; création d'une boutique de produits de locaux : carte postale, livres, créations d'artistes et artisans, etc. ; ouverture de chemins de randonnée ; etc.

• **Agriculture :** soutien à la filière de maraîchage en agriculture biologique : projet labellisé «Pôle d'Excellence Rurale».

• **Environnement :** gestion des déchets ménagers et des cours d'eau de la Save aval et ses affluents, aide à la maîtrise de l'énergie.

• **Aménagement de l'espace :** accompagnement du développement du territoire de façon cohérente et durable.

• **Mutualisation** des instructions des documents d'urbanisme, aménagement numérique.

• **Mobilité et le transport** (Application Moveazy, Rézo pouce, cheminements doux, Transport à la demande - TAD, etc.).

• **Aire d'accueil des gens du voyage**

• **Cadre de vie et le logement :** logement d'urgence, Point info Energie animée par CD31, permanences juridiques, etc.

• **Vie associative :** soutien de projets associatifs intercommunaux.

• **Aide aux communes** équipements sportifs et culturels (Base de loisirs Bouconne, Ecole de musique et Médiathèque de Cadours, etc.).

Bilan de mi-mandat de l'équipe municipale 2014-2017